



PROJET PEDAGOGIQUE

DE L'ESPACE ADO'S DU REOLAIS
EN SUD GIRONDE

RÉDIGÉ PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION



SOMMAIRE



PROJET POLITIQUE

LA DÉMARCHE JEUNESSE
DIAGNOSTIC ET CONTEXTE TERRITORIAL
LES AXES DE TRAVAIL
LES VALEURS DÉFENDUES



PROJET PÉDAGOGIQUE

LE PUBLIC ACCUEILLI
LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES
LES OBJECTIFS
LES OUTILS
LES PROJETS D'ANIMATIONS

PROJET DE FONCTIONNEMENT

L'ORGANISATION
LES MOYENS
LA COMMUNICATION
LA SÉCURITÉ
L'ÉVALUATION



PROJET POLITIQUE



LA DÉMARCHE JEUNESSE

Les Élus de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde ont fait le choix de redéfinir la politique Jeunesse du territoire à travers la mise en place d'un diagnostic interne : La Démarche Jeunesse.

Votée en septembre 2017 à l'unanimité en Conseil Communautaire, cette démarche avait pour objectif la construction d'une stratégie de développement adaptée à la situation locale.

Elle a évolué en s'appuyant sur les forces vives du territoire au travers de groupes de travail, de rencontres mais aussi de questionnaires, d'études approfondies de l'offre actuelle, et de temps de réflexion sur le bien être et le mal-être des Jeunes, appuyés par la méthode SPIRAL. Autant d'éléments qui fondent aujourd'hui les orientations de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde en matière de Jeunesse.



DIAGNOSTIC ET CONTEXTE TERRITORIAL

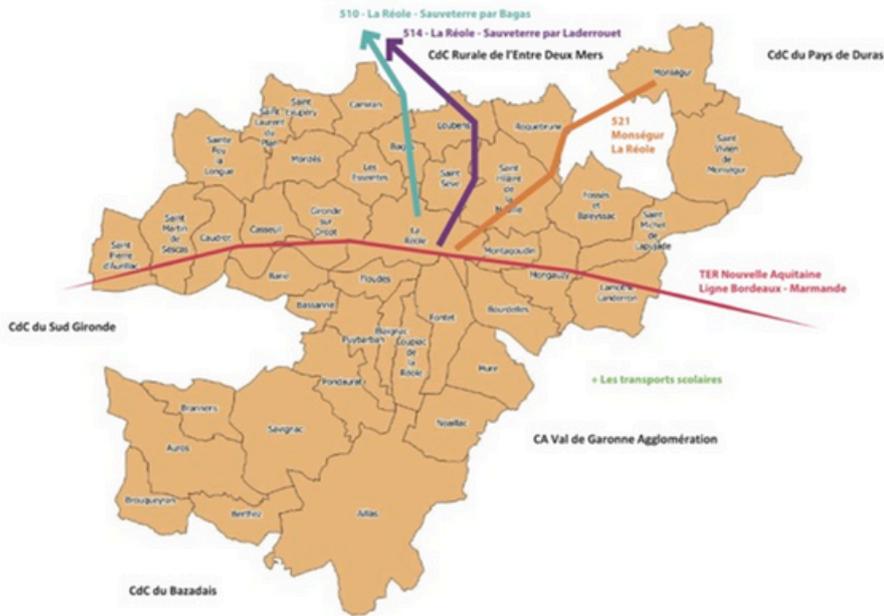
La Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde se situe en Nouvelle Aquitaine dans le département de la Gironde. Elle est traversée par la Garonne. C'est un territoire rural.

Elle est composée de 41 Communes pour 24 000 habitants et pour 32 000 Hectares.

Les 11/17 ans représentent 10% de la population soit 2 400 Jeunes. Ils sont répartis sur le territoire et sont peu mobiles. Les transports fonctionnent principalement en période scolaire. La CDC a sur son territoire 2 collèges (La Réole et Monségur), 1 lycée et 1 CFA à La Réole. Le territoire compte également 14% de chômage avec 57% des ménages non imposables.



Les transports présents sur la CDC du Réolais en Sud Gironde.



La CdC du RSG a la compétence enfance/jeunesse. Elle a en gestion les Accueils Collectifs de Mineurs.

Les Accueils de Loisirs qui accueillent les enfants de 3 à 12 ans.

- Monségur
- La Réole
- Savignac
- Saint Pierre d'Aurillac

L'Espace Ado's qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans révolu.

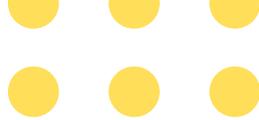
La Démarche a mis en évidence un certain nombre de partenaires. De nombreuses associations sont présentes sur le territoire permettant des liens en fonction des choix pédagogiques de l'équipe d'animation.

Les EVS, Passerelles à Monségur et Solid'Avenir à La Réole, sont également des partenaires privilégiés dans la mise en place d'actions auprès des Jeunes.

Enfin, les établissements scolaires, les institutions, le CFA ainsi que les autres services de la CdC sont autant de partenaires possibles dans la réflexion des interventions de l'Espace Ado's.

La majorité des Jeunes du territoire habite dans des zones rurales, la plus grande commune (La Réole) compte un peu moins de 7000 habitants. Nous trouvons des logements sociaux type immeuble à La Réole. D'autres logements sociaux sont répartis sur le territoire mais de plus petite envergure que sur La Réole.





Les bassins de vie et les habitudes des jeunes restent orientés vers les anciens découpages de territoires ou vers les grandes villes les plus proches dans lesquelles se trouvent leur établissement scolaire de secteur. Les jeunes n'ont donc pas l'habitude de se mélanger et des stéréotypes peuvent les bloquer à aller vers des zones non habituelles. Certains voient La Réole comme une grande ville difficile à appréhender comparativement à la vie dans un village de 400 habitants.

La typologie des familles sur le territoire est très hétérogène avec la représentation de l'ensemble des catégories socio-professionnelles, de nombreuses origines ethniques et un accès à la mobilité inégal.

L'offre culturelle et sportive est bien existante sur le territoire, cependant les jeunes ont des difficultés à aller vers l'inconnu. L'Espace Ado's est ainsi un facilitateur entre le tissu associatif et le public adolescent.

LES AXES DE TRAVAIL

La démarche a mis en évidence quatre axes de travail pour la mise en œuvre des actions :

Axe n°1

Améliorer la concertation, la coordination et renforcer la coopération entre les acteurs jeunesse sur le territoire, pour rendre plus lisible l'information et les actions

Axe n°2

Valoriser le pouvoir d'agir des jeunes pour favoriser leur bien-être, par leur implication, le développement de chacun et la confiance que nous leur donnons (estime de soi)

Axe n°3

Accompagner la Jeunesse dans son accomplissement personnel et professionnel

Axe n°4

Intégrer la dimension rurale de notre territoire et la question de mobilité dans les actions conduites

Ces axes ont été validés en groupe de travail avec nos partenaires (Espaces de Vie Sociale, Département, CAF, MSA, Établissements scolaires, Mission Locale, MDS, Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance, etc.)

LES VALEURS DÉFENDUES

Indépendance des jeunes

- autonomie
- responsabilité
- respect

Épanouissement personnel et collectif

- estime de soi
- vivre ensemble
- entraide
- coopération
- écoute
- cohésion

Le civisme

- respect
- engagement
- solidarité
- langage adapté en fonction des situations

L'écologie

- environnement
- développement durable
- ressources naturelles



PROJET PEDAGOGIQUE



L'Espace Ado's accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans, les mercredis en périodes scolaires et durant les vacances scolaires. Les jeunes vivants sur le territoire ou dont les parents y travaillent sont prioritaires pour l'accès aux services de l'Espace Ado's. Dans le cas où il reste des places, des jeunes hors territoire peuvent être accueillis sur la structure.

L'inscription à l'Espace Ado's est conditionnée par un dossier d'inscription, ses pièces justificatives (vaccins, attestation d'assurance, justificatif de domicile, etc.), la signature du règlement intérieur et le paiement d'une cotisation calculée à partir du quotient familial au même titre que le prix journalier de l'accueil.

L'Espace Ado's est un lieu accessible à tous. Ceci étant, il est important de prendre en considération les particularités de tous afin de proposer un accueil de qualité et répondant à des besoins spécifiques.

Dans le cas de l'accueil de jeune en situation de handicap, il convient à la famille de prendre rendez-vous avec le responsable de la structure afin d'échanger sur la pathologie du Jeune. Ceci permettra à l'équipe d'appréhender au mieux le niveau de handicap et d'adapter l'accueil. Si besoin, il pourra être proposé un accueil occasionnel dans un premier temps pour permettre un processus d'adaptation en fonction des besoins du Jeune. L'objectif est de permettre une intégration optimale pour le Jeune afin qu'il trouve sa place dans le groupe.

LE PUBLIC ADOLESCENT

Pour bien des jeunes, l'adolescence est une phase riche en émotions parsemée de hauts et de bas. Cette période délicate remplie de changements est celle au cours de laquelle le jeune bâtit pas à pas sa personnalité et son autonomie.

- Les changements physiques

Les transformations physiques observées durant l'adolescence résultent pour la plupart de modifications hormonales : le corps de l'adolescent se transforme pour passer de celui d'un enfant à celui d'un adulte. La puberté survient à un rythme différent pour chaque individu. Ce sont les hormones sexuelles qui sont responsables des changements corporels observés.



- Les changements psychologiques et émotionnels

L'adolescence ne se caractérise pas uniquement par les changements physiques typiques de cette période. En effet, il s'agit d'un moment de la vie rempli de transformations émotionnelles et psychologiques aussi importantes que celles qui sont d'ordre physique.

Les adolescents se questionnent sur leur identité et ressentent un besoin grandissant d'indépendance. Il s'agit également d'une période de confusion où le jeune oscille entre son désir d'autonomie et celui d'être encore dépendant de ses parents. Les amitiés prennent également une plus grande importance. De plus, la pression des pairs augmente et des changements comportementaux se produisent, créant parfois des conflits entre le jeune et ses parents.

Rempli d'insouciance, se sentant invulnérable, l'adolescent recherche les nouvelles expériences et peut parfois s'exposer à des situations dangereuses ou néfastes pour son bien-être ou sa santé. L'adolescence comporte également son lot de décisions difficiles auxquelles le jeune doit faire face, ce qui engendre toutes sortes d'émotions.

- Les changements sexuels

L'adolescence est la période des premières expériences. Entre autres, les premières relations sexuelles ont souvent lieu pendant l'adolescence. Les changements hormonaux et physiques que vivent les adolescents les rendent davantage conscients de leur sexualité. Les jeunes ont besoin d'un environnement qui les soutient, et ce, pour comprendre leurs propres comportements et sentiments. Il est important de créer un climat ouvert de discussion pour les sujets qui concernent le rapport à leur corps.



LES INTENTION PEDAGOGIQUES

- La Pédagogie active

La pédagogie active s'attelle à mettre le jeune au centre des réflexions. Le jeune « construit » son savoir, s'approprie les connaissances et les méthodes de façon personnelle. Il se positionne comme un individu capable d'agir en toute connaissance de cause. Dans les activités et les moments de vie quotidienne, l'équipe amènera le jeune à agir de sa propre initiative sans pour autant oublier le cadre et les règles fixées en commun.

- La Pédagogie coopérative

Cette pédagogie est un dérivé de la pédagogie active. Le principe est simple : chacun apprend des autres, avec les autres et pour les autres. L'entraide est le mot clé et l'adulte peut être animateur mais également médiateur. Si un jeune est performant dans un domaine, il pourra devenir celui qui « enseigne ». L'animateur n'est pas le seul à connaître et à transmettre. Cette pédagogie permet de développer la cohésion de groupe, mais également l'estime de soi.

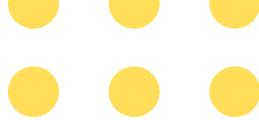
Ces types de pédagogie sont la base de travail de l'équipe d'animation. Le principal étant surtout d'accompagner les jeunes dans leur quotidien en les laissant libres de penser et d'agir. Ils doivent apprendre par eux même, même si le résultat n'est pas celui escompté. Il faut encourager et toujours privilégier le développement de l'expérience et le chemin parcouru.

LES OBJECTIFS

L'équipe d'animation place au centre de sa pédagogie le vivre ensemble, le développement durable, l'activité physique et l'engagement des jeunes.

Ces objectifs font partie intégrante de la vie quotidienne de la structure. Ils font écho de manière singulière aux membres de l'équipe en fonction de leur expérience et de leurs compétences. Les objectifs sont ainsi travaillés et partagés avec les jeunes en fonction de l'approche éducative de l'équipe.

- **Favoriser et dynamiser le lien entre les jeunes afin de faciliter le partage et l'ouverture aux autres**
 - permettre l'accessibilité au service à l'ensemble des jeunes du territoire
 - favoriser la rencontre avec des jeunes des territoires voisins
 - développer le sens du civisme et les valeurs du "vivre ensemble"
 - favoriser la création d'un groupe respectueux les uns des autres, quelques soit les difficultés de chaque jeune
 - favoriser les situations d'entraide et de solidarité
 - permettre au jeune d'acquérir les codes lui permettant de s'adapter aux différents contextes qu'il peut rencontrer



La cohésion du groupe est un objectif à atteindre pour le bon déroulement des journées à l'Espace Ado's et la création de souvenirs positifs.

- **Amener les jeunes à développer leur engagement et leur prise de responsabilité**

- Solliciter les jeunes pour la construction des programmes d'animation et leur permettre d'être à l'initiative de leurs loisirs
- Signature par le jeune du règlement intérieur de l'Espace Ado's
- Utiliser les connaissances et les compétences des jeunes pour les valoriser
- Permettre l'engagement dans une démarche de groupe afin qu'il trouve sa place dans l'élaboration d'une action
- Favoriser les initiatives personnelles pour développer leur confiance
- Faciliter la mobilité du jeune par une plus grande autonomie et limiter les freins trop souvent psychologiques
- Leur faire confiance

- **Favoriser l'activité physique et limité la sédentarité chez le jeune**

- Découverte de pratiques sportives autrement que par la compétition et la performance
- Proposer des activités adaptées au rythme et au développement de l'adolescent en prenant en compte les particularités de chacun
- Mettre en place des projets sportifs à long terme pour permettre l'investissement du jeune dans une pratique régulière
- Limiter les temps d'écran lorsque le jeune est à l'Espace Ado's avec la mise en place d'outils pédagogiques
- Permettre l'accès à la pratique sportive à tous les jeunes
- Amener les jeunes à s'occuper autrement que sur les écrans lors des temps libre

- **Sensibiliser les jeunes au développement durable**

- Mettre en place une routine et des actions quotidiennes pour que les jeunes y trouvent du sens
- Permettre aux jeunes de comprendre l'impact environnemental de l'Homme
- Développer des habitudes de réemploi et de non gaspillage matériel
- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement
- Permettre au jeunes de mieux comprendre les enjeux écologique
- Amener les jeunes à être des ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leur famille



LES OUTILS

- **Favoriser et dynamiser le lien entre les jeunes afin de faciliter le partage et l'ouverture aux autres**
 - Mise en place de navettes réparties sur l'ensemble du territoire
 - Proposer une pluralité et une diversité d'activités tant dans le domaine de la culture, du sport que du loisir
 - Mise en place et écriture avec les jeunes des règles de vie de l'Espace Ado's
 - Organiser des rencontres régulières avec les grands des ALSH de la collectivité et les accueils jeunes des territoires voisins
 - Proposer des animations qui favorisent la rencontre et l'échange
 - Proposer des temps de convivialité à destinations des jeunes et des familles
 - Créer des binômes sur les temps de vie quotidienne pour favoriser l'intégration et la responsabilisation des jeunes
- **Amener les jeunes à développer leur engagement et leur prise de responsabilité**
 - Favoriser la participation des jeunes à l'élaboration des projets de loisirs. exemple: les séjours d'été construits avec les jeunes
 - Instaurer des temps libres où les jeunes pourront, dans le respect du fonctionnement de la structure, choisir leurs occupations
 - Organiser des quartiers libres en extérieur en respectant les règles de vie et les consignes de sécurité énoncées par les animateurs
 - Proposer des temps d'échange, de partage et d'élaboration du programme d'activités
 - Développer les actions permettant une sensibilisation aux déplacements et à l'utilisation des transports en commun
 - Favoriser les initiatives personnelles et/ou de groupe et permettre l'accès aux dispositifs d'accompagnements de projets
- **Favoriser l'activité physique et limiter les périodes de sédentarité chez le jeune**
 - Elaborer et confectionner les repas avec les jeunes pour leur permettre l'accès à une alimentation saine et variée
 - Mettre à disposition des jeunes l'ensemble des équipements sportifs dont l'Espace Ado's bénéficie en les responsabilisant sur leur utilisation et le respect des consignes énoncées par l'équipe d'animation
 - Mettre en place des Sports Vacances et participer aux animations de CAP33 l'été
 - Proposer des temps d'animations lors des temps libre comme des jeux de sociétés, des temps de discussion, des temps de repos, des jeux extérieurs pour limiter le temps sur les écrans et favoriser les échanges entre les jeunes
 - Proposer des séjours et sorties en mobilités douces pour lier l'activité physique à la découverte du territoire et à la protection de l'environnement

- **Sensibiliser les jeunes au développement durable**

- Limiter les déchets lors de la confection des repas avec la mise en place d'un composteur
- Se procurer les fruits et légumes chez des producteurs locaux du territoire et faire découvrir à ces occasions l'activité de maraîchage aux jeunes
- Mettre en place un système de tri sélectif sur la structure
- Développer le sens du non gaspillage (électricité, eau, chauffage)
- Favoriser les emballages en vrac lors des achats alimentaires réalisés avec les jeunes chaque début de semaine
- Permettre la rencontre de différents artisans, producteurs et créateurs du territoire avec une approche adaptée au public adolescents
- Favoriser la participation des jeunes à des évènements en lien avec l'environnement

LES PROJETS D'ANIMATIONS

L'équipe d'animation tient à développer des projets d'animations diversifiés pouvant répondre aux besoins et à la demande d'un plus grand nombre de jeunes du territoire. Ces projets sont orientés autour du numérique, de l'environnement, de la culture ou encore du sport et de la mobilité.

Cependant, il est important de maintenir des activités de consommation dans les propositions d'animations, car les adolescents ont également un besoin de lâcher prise, de juste s'amuser et de partager du temps avec des amis.

Projets d'animations

- Découverte du Patrimoine

- Création d'un grand jeu dans la ville de La Réole avec le service Ville d'Art et d'Histoire de la commune
- Séjour à Toulouse avec la visite de plusieurs monuments dont la mairie
- Séjour à Paris accès sur la culture et le patrimoine: visite de la ville, le Louvre, la Maison de l'UNESCO et l'Assemblée Nationale
- Proposition d'animations pour découvrir le patrimoine des villes du territoire et alentours (Terra Aventura, Escape Game, visites, dégustation, ateliers avec des artisans etc.)





- Les séjours

- Séjours à la mer et à la montagne pour la découverte de nouveaux environnements, culture et pratiques sportives
- Mini séjour avec les grands des ALSH pour favoriser la connaissance de l'Espace Ado's auprès des plus jeunes
- Séjours avec le PAJ de la CDC du Bazadais, sur l'île d'Oléron pour renforcer les liens créés lors des journées de rencontre et travailler avec les structures du grand Sud Gironde
- Premier séjour à l'étranger à San Sebastian organisé avec les ados

- La mobilité

- Sorties et séjours à vélos en empruntant la voie verte le long du canal
- Séjours et journée en ville en empruntant les transports en commun et travaillant les notions d'orientation et de lecture de plan
- Journées autour de jeux d'orientation dans des espaces nouveaux pour les jeunes
- Journées de rencontres avec les accueils jeunes voisins mais également urbain pour partager les modes de vie de chacun

- Les projets autour du numérique

- Initiation aux nouvelles technologies - réalité virtuelle, impression 3D, cinéma 4D, dessin sur tablette
- Sensibilisation des jeunes concernant leur usage des réseaux sociaux
- Journée au Futuroscope et dans des espaces dédiés comme Cap Science

- Autour de l'environnement

- Organisation de marches vertes avec le collègue Paul Esquinance de La Réole
- Activités sportives et culturelles en lien avec la Nature
- Visite de jardins et réserves naturelles
- Randonnées lors des séjours à Ciboure et San Sebastian
- Participation à la Fête de la Nature

- Les Sports Vacances et autres découvertes sportives

- Sports vacances: Boxe française, circuit training, cani-rando, sports de glisse, tir à l'arc ect.
- Sensibilisation au sport adapté et handisport
- Découverte du surf, bodyboard, pelote basque, bmx, saut à la perche, escalade, breakdance ect.
- Matches de sports professionnels: UBB et Boxers de Bordeaux

PROJET DE FONCTIONNEMENT

L'ORGANISATION

L'Espace Ado's fonctionne sur deux lieux d'accueil selon les périodes.

- L'Espace Service Jeunesse ou la Porte Rouge

01 rue Bellot des Minières

33190 La Réole

n°DSDEN: 333521004

Ouvert depuis la rentrée de septembre 2023.

Espace dédié à l'Information Jeunesse ouvert au public du lundi au vendredi, avec les permanences d'un ensemble de partenaires travaillant avec les jeunes.

Accueil des jeunes le mercredis après-midi et point de départ/retour des navettes pendant les vacances scolaires.

- Pôle Local Sportif Intercommunal

01 rue du château d'eau,

Place du Foirail

33124 Auros

n DSDEN: 330211004

Accueil des jeunes lors des vacances scolaires et soirées organisées par l'Espace Ado's

- Les modalités d'accueil

Pour participer aux activités de l'Espace Ado's, les familles doivent remplir une fiche d'inscription et fournir les pièces justificatives demandées.

Une fois la fiche d'inscription validée, les familles peuvent inscrire les jeunes aux activités proposées pendant les mercredis après-midi et vacances scolaires. Toute réservation entraîne une facturation. En cas d'absence, un justificatif médical devra être fourni 48 heures au plus tard après le premier jour d'absence. Sans ce justificatif, l'absence sera facturée.

Les familles ont la possibilité d'annuler une journée d'inscription, dans ce cas le délais d'annulation est de 10 jours. La journée sera facturée si le délais n'est pas respecté.



La capacité d'accueil est de 36 Jeunes. La réglementation limitant à 12 Jeunes par animateur, celle-ci s'élève à 36 lorsque les 3 agents sont mobilisés. Cependant, nous sommes contraints de fonctionner avec le nombre de places dans des minibus que nous utilisons au quotidien comme navette. La capacité réelle d'accueil est donc de 24 jeunes avec 9 places par minibus dont un agent.

Les repas sont à fournir par la famille le lundi. L'équipe s'engage pour le reste de la semaine à établir les menus, réaliser les achats et également confectionner les repas chaque jour avec les jeunes. Lorsque cela est réalisable les fruits et légumes sont achetés chez des producteurs locaux. Cette partie de la vie quotidienne permet aux jeunes de participer activement à la vie de la structure et d'avoir accès à des repas complets et équilibrés.

- Les mercredis après-midi

En période scolaire, l'Espace Ado's fonctionne sur le site de La Réole et est ouvert les mercredis après-midi de 12h30 à 17h30. Le collège de La Réole n'assurant pas le service restauration le mercredi midi, les jeunes peuvent venir sur la structure avec leur repas et manger avec nous. Les jeunes étant scolarisés sur les autres établissements peuvent également venir manger sur site.

En cas de sortie, les horaires convenus avec les prestataires définissent les heures d'arrivée et de départ des jeunes. Cependant, en cas d'activités encadrées par les animateurs sur site, les horaires sont libres. Ce fonctionnement permet d'adapter l'accueil des jeunes avec les activités extra-scolaires, les rdv médicaux ou les contraintes des parents.

- les vacances scolaires

En période de vacances scolaires, l'Espace Ado's fonctionne sur le site d'Auros en journée complète avec des horaires plus stables compte tenu du service de navette mis en place. La journée d'animation en dehors des temps de transport est de 10h à 17h. Sur ces périodes des séjours, sorties et soirées sont organisées avec des horaires qui peuvent varier.



- 
- les navettes

La mise en place des navettes répond à une problématique de mobilité. Des points de rendez-vous sont définis pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un service qui n'est pas nécessairement accessible près de chez eux. C'est lors de l'inscription que le jeune précise le lieu de ramassage. Sur le territoire, nous avons plusieurs points de rendez-vous : Monséguir, La Réole, Saint Pierre d'Aurillac, Caudrot, Savignac, Pondaurat et Auros.

- le quotidien

La vie au sein de la structure s'organise avec le groupe. Les règles sont réfléchies collégalement et répondent à la fois à la nécessité d'un cadre mais également au respect de chaque individu. Afin de développer les responsabilités de chacun et de comprendre la notion de vie en collectivité, les tâches quotidiennes sont partagées. Cela passe de la préparation culinaire en commun, à la remise en ordre de l'espace ou encore le nettoyage des zones de repas / d'activités... Il est important de répartir ces tâches entre les Jeunes et l'équipe afin de valoriser le respect de tous, la prise de responsabilité et l'entretien d'un espace qui leur est dédié.

- la journée type

8h30 - 10h : passage des navettes aux différents points de rdv et accueil à Auros

10h - 10h30 : installation dans les locaux et temps d'échange avec les jeunes

10h30 - 12h30 : activités et préparation du repas

12h30 - 13h30 : déjeuner

13h30 - 14h30 : temps libre

14h30 - 16h30 : activités

16h30 - 17h : goûter et rangement

17h - 18h : départ d'Auros et passage des navettes aux différents points de rdv.

Toutefois, soucieux de répondre au mieux au rythme et aux attentes des jeunes, les journées peuvent être modulées, notamment lors des soirées et sorties.



- les règles de vie

Les règles de vie sont mises en place collégialement entre les jeunes et l'équipe d'animation. Un temps est pris pour en discuter à chaque début de vacances scolaires. Le règlement intérieur de l'Espace Ado's est également un document de référence signé par les jeunes et leurs responsables légaux.

Une attention particulière est portée à l'utilisation des téléphones autorisés lors des temps libres et de vie quotidienne avec la mise en place de règles qui peuvent varier en fonction des groupes de jeunes.

La vie en collectivité devient possible avec le respect et l'acceptation des éléments suivants:

- entraide et bienveillance
- respect des personnes, du matériel et des locaux
- s'amuser et créer des souvenirs
- s'impliquer dans la vie quotidienne
- être à l'écoute et être écouté
- avoir le droit de dire Non
- partager ses idées et exprimer ses envies

La consommation de drogues, alcool ou autres tranquillisants est strictement interdite.

- Les sanctions

Elles peuvent être positives ou négatives. Il ne faut jamais oublier de valoriser le jeune quand il le mérite. Lors du non respect du règlement établi avec les jeunes, l'animateur devra agir en fonction de l'acte tout en échangeant avec le jeune sur le comportement constaté.

Dans le cas d'insultes accentuées, de bagarres, de propos menaçants ou toutes autres actions graves, il faudra immédiatement le signaler à la direction afin de prévenir ou non la famille et de décider en équipe de la sanction à appliquer. Celle-ci pourra aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Espace Ado's.

Attention, il faut toujours reprocher la faute et expliquer pourquoi c'est une faute. Pour accepter les conséquences de ses actes, il faut les comprendre.





LES MOYENS

- **Les moyens humains**

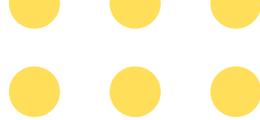
Le Service Ado's est composé de trois agents titulaires

- Contant Marion, responsable
 - Nandier Fiona, responsable adjointe
 - Escala Julian, animateur
- Ducloux Sabine, animatrice à l'Espace Ado's en renfort pendant les vacances scolaires

Les rôles et fonction de l'équipe d'animation

La direction est garante de:

- La sécurité
- Assure la sécurité physique, morale et affective du public
 - Assure le respect de la réglementation
 - Assure le respect et l'application du règlement intérieur
 - Assure le respect des normes de sécurité et d'hygiène des espaces d'accueil et d'activités
- L'encadrement et la gestion d'équipe
- Assure le respect et l'application du Projet Pédagogique
 - Évalue son équipe de travail
 - Coordonne et anime le travail d'équipe (équipe, partenaires, prestataires de services)
 - Formatrice envers son équipe
 - Assure le suivi et la validation de stage
 - Associe les familles à la vie de la structure
 - Est disponible pour ses collaborateurs, le public, les familles et les partenaires
- L'administratif
- Définit le Projet Pédagogique qui sera validé par la CdC du Réolais en Sud Gironde
 - Élabore les rôles et fonctions de chacun
 - Organise les réunions
 - Organise le budget
 - Gère les fonctions administratives, financières et matérielles du Service
 - Détermine le fonctionnement de la structure
 - Organise les recrutements



L'animateur est garant de

- La sécurité
 - Encadre et assure la sécurité physique, morale et affective du public
 - Connaît la réglementation et se renseigne
 - Assure le bon déroulement des sorties (liste, trousse de secours, veille au mode de transport, respecte les signaux, respecte les règles dans un véhicule, contrôle les effectifs...)
- L'encadrement et de l'animation
 - Développe une relation de qualité avec le public, la famille et son équipe, répond aux sollicitations diverses. Il accueille la famille. Il reste disponible.
 - Participe à tous les temps de la vie de la structure
 - Encadre et anime les activités et la vie quotidienne
 - Respecte et fait respecter les règles de vie
 - Participe activement à la mise en œuvre du Projet Pédagogique par ses ateliers et activités
 - Propose des projets, des activités et est capable d'adapter ce qui n'a pas fonctionné
- Sa posture professionnelles
 - Travaille en équipe et communique avec ses collègues
 - Participe à toutes les réunions
 - Sait se remettre en question





- Les règles de vie de l'équipe d'animation

- La Ponctualité

Chacun se doit d'avoir un comportement professionnel en respectant les horaires prévus au planning.

- La tenue

Elle se doit d'être adaptée à l'activité pratiquée. La notion d'exemplarité doit s'exprimer dans les choix de tenue et respecter une certaine pudeur et un certain conformisme.

- Le comportement et Le vocabulaire

Tout comme la tenue, il se doit d'être adapté au public avec lequel nous travaillons. L'argot, les termes grossiers, vulgaires et les intonations inappropriées n'ont pas leur place dans un Accueil Collectif de Mineurs.

- Le respect et La communication

Respecter les autres est primordial dans notre travail. Vous devez échanger, rester cordial en toute circonstance, être à l'écoute de vos collègues, du public et des familles. Le respect passe par l'échange et la remise en ordre de nos espaces de travail et d'activité. Les valeurs d'entraide et de soutien doivent également s'appliquer dans l'équipe. L'échange, le dialogue, la transmission de savoir et d'information doivent être systématique afin de conserver une cohésion de groupe indispensable à l'efficacité de nos fonctions

- La disponibilité

L'équipe se doit d'être à l'écoute et disponible pour les jeunes, les familles et les autres partenaires.

- Le devoir de discrétion professionnelle

Tout ce qui est fait, dit, constaté, entendu, se doit de rester dans le cadre de votre fonction et ne doit en aucun cas être communiqué à une personne extérieure à l'équipe de travail.

- Le devoir de réserve

Les missions de Service Public qui sont les nôtres, impliquent de rester neutre dans la politique conduite par la collectivité. Aucun jugement de valeur ne doit être fait sur la collectivité qui vous emploie et son fonctionnement.

Cette obligation impose aussi aux agents publics d'éviter en toutes circonstances les comportements susceptibles de porter atteinte à la considération du Service Public par les usagers.

- Le téléphone portable

L'utilisation du téléphone portable est à modérer. Tout comme nous demandons aux jeunes une utilisation raisonnable, nous devons faire de même.

- La présence

Le contexte de travail portant sur l'accueil de public, toute absence peut avoir des conséquences sur le bon fonctionnement du Service. Il est donc impératif d'avertir dans les plus brefs délais sa hiérarchie de son absence.

- La cigarette

Fumer et vapoter sont interdits à l'intérieur des locaux et en présence des Jeunes. Lors des sorties, veillez à prendre vos pauses cigarettes loin des regards et en accord avec le règlement de la structure. Notre exemplarité face au public impose la plus grande discrétion et une modération de sa consommation.

- Les pauses

Les durées et les fréquences des pauses sont à définir avec l'équipe et la direction. Elles ne doivent pas perturber le fonctionnement du service et la sécurité du public doit rester prioritaire.

- La santé de l'équipe

Si l'un des membres de l'équipe présente des risques d'allergie, de maladie ou prend un traitement particulier, la direction doit en être informée afin de pouvoir être apte à agir dans le cas où la santé de l'animateur serait en danger. Ces informations resteront confidentielles.

La consommation d'alcool, de drogue et autres tranquillisants est strictement interdite





◦ **Les moyens matériel**

Le service dispose d'outils de base permettant le fonctionnement de la structure tel que: des jeux de société et vidéos, matériel de création, petit équipement sportif, ainsi que du matériel de cuisine et de camping. Le plus important du matériel sportif est mutualisé par l'ensemble des Accueils Collectifs de mineurs et la coordination est assurée par le Service des Sports qui dispose d'un local de stockage. Pour les besoins spécifiques, nous avons également la possibilité de travailler avec les partenaires du territoire.

Les Jeunes ont à disposition au PSLI Auros : le dojo, le gymnase, du matériel sportif, une télévision avec console de jeux, quatre postes informatiques, une borne arcade, 1 cuisine et des sanitaires (WC & douches).

A l'Espace Services Jeunesse de La Réole les jeunes ont à disposition: la salle d'animation, une télévision avec console de jeux et des sanitaires (WC)

Les bureaux administratifs du Service Ado's sont à l'Espace de Service Jeunesse de La Réole. Les 3 agents partagent un bureau à l'étage du bâtiment.

◦ **Les moyens financiers**

Pour le fonctionnement de la structure, le budget du Service est alloué sur une année civile. En 2024, nous avons au niveau des postes les plus importants :

- 13 600 € en sortie
- 4500 € en Alimentation
- 500 € en matériel pédagogique
- 4500€ en location mobilière notamment pour les minibus

À cela s'ajoute les frais type carburant, prestation de repas, les charges fixes (eau, électricité, assurances...). Le budget prévisionnel 2024 du Service Ados s'élève à 35 594 € (ce montant ne prend pas en compte les charges en ressources humaines).

▪ Les subventions

Dans le cadre des différents dispositifs, un certain nombre de subventions sont à comptabiliser.

- Sports Vacances: 2 stages organisés en 2024
- Jeunes Culture Gironde : 35€/place et par jeune
- Schéma Départemental: 2 dossiers déposés en 2024
- Grandir en Milieu Rural: 3 dossiers déposés en 2024
- Parcours Education Artistique et Culturelle: 1 projet réalisé en 2024
- Colo Apprenante: 1 projet déposé en 2024



LA COMMUNICATION

Le Service Ado's souhaite valoriser ses actions auprès du plus grands nombre d'habitants du territoire, c'est pourquoi l'équipe d'animation a modernisé et élargi ses méthodes de communication auprès du public et des partenaires pour mettre en lumière les actions, diffuser les plannings et partager de l'information concernant la structure.

Les canaux de communication utilisés sont:

- le mail avec les familles dont les jeunes fréquentent la structure, les partenaires sociaux et EVS du territoire
- les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour le public au sens large
- l'affichage dans les établissements scolaires, Espace Services Jeunesse, mairies, gymnases, cinémas et autres lieux fréquentés par les jeunes
- la diffusion via Pronote dans les établissements scolaires du secondaires
- la distribution de flyer dans les écoles primaires (à destination des CM2)
- l'édition d'articles de presse dans le Républicain
- les Portes Ouvertes organisées chaque année au mois de juin
- l'organisation de journées passerelles avec les 9-11 ans des ALSH pour leur permettre de découvrir l'Espace Ado's

LES INFORMATIONS DE SECURITE

- **Les sorties**

Pour une bonne organisation, l'équipe définira les rôles de chacun.

Un listing avec nom/prénom devra être fait (un sur la structure, un par minibus et un pour le groupe)

L'équipe veillera à :

- prendre le bon administratif ou la régie pour le règlement
- prendre une trousse à pharmacie complète
- prendre les fiches sanitaires

Pendant la sortie, il faut :

- veiller au respect de la signalisation
- veiller au respect des règles de circulation en groupe
- sécuriser les traversées de rue
- respecter la capacité d'accueil des véhicules
- contrôler à la montée et à la descente le nombre de jeunes
- vérifier que tous les jeunes et adultes soient assis et attachés dans les minibus

Étant donné que dans la majorité des cas, nous avons des minibus conduit par les animateurs, il faudra veiller à avoir l'écusson transport d'enfant.



- **Les Protocoles d'Accueils Individualisés (PAI)**

Pour les Jeunes présentant des allergies alimentaires, de l'asthme ou tout autre soucis médical reconnu, il est nécessaire d'en informer l'équipe d'animation. Sur les journée type, le jeune est en mesure de prendre en compte ses difficultés et s'administrer son médicament quotidien.

Cependant, en séjour, il est impératif que l'équipe ait l'information avec le protocole à suivre en cas de soucis.

Une partie est à cocher dans la fiche de renseignement.

- **Les soins**

Lorsqu'un Jeune est souffrant et qu'il nécessite des soins de base, l'animateur le soigne et le rassure. Il notifie son action dans le registre d'infirmierie en précisant la date et l'heure.

L'information est communiquée aux collègues, à la direction et à la famille.

En cas de symptômes plus graves du type fièvre, vomissements, maux divers mais importants, les parents sont systématiquement prévenus et nous déciderons avec eux de la suite à donner. En fonction de l'état de santé d'un jeune, et sans réponse de la famille, l'équipe appellera le 15 pour bénéficier de l'avis d'un médecin pour la marche à suivre.

- Saignement de nez

Presser avec un mouchoir sans mettre quoique ce soit dans les narines. Ne jamais pencher la tête en arrière

- Coupure, plaie diverse

Désinfecter puis mettre un pansement pour protéger la plaie

- Coup

Mettre de la glace en veillant à mettre un linge, ou une compresse, ou un mouchoir entre la glace et la peau

- Maux de tête, vertiges, maux de ventre

Vérifier la température et agir en fonction

- Brûlure

Laisser la zone sous l'eau froide pendant 5 minutes. Ensuite, faire un bilan sur la zone brûlée en fonction, soit appeler le 15 car brûlure très importante, soit protéger la zone.

Si vous avez le moindre doute, toujours se renseigner auprès de la direction et des collègues

Nous ne sommes pas des professionnels de santé, par conséquent, il nous est interdit d'administrer n'importe quel médicament, seule l'autorisation d'un médecin régulateur du SAMU peut nous donner cette autorisation



- **Procédure d'évacuation**

- Lors d'une alerte incendie, l'équipe

1. Doit donner l'alerte en déclenchant l'alarme

- les alarmes se situent à côté des issues de secours
- le retentissement du signal d'alarme signifie l'évacuation immédiate

2. Doit appeler les sapeurs pompiers au 18

- le directeur appelle les secours, contrôle les locaux et récupère le listing

3. Doit faire évacuer dans le calme

- fermer les fenêtres et la porte de la salle
- s'assurer que les locaux sont vides
- laisser tout sur place (manteaux, sac...)
- faire sortir les jeunes par les portes de secours
- en présence de fumée, se baisser
- ne jamais revenir en arrière, sauf sur ordre
- ne pas utiliser l'ascenseur

4. Doit vérifier le nombre de Jeunes une fois en sécurité dans la zone de rassemblement

- Lors d'un exercice d'évacuation, la direction

1. Doit informer la collectivité : hiérarchie et agent en charge des locaux

2. Doit déclencher l'alarme et chronométrer l'exercice

3. Doit réarmer l'alarme

- Pour stopper l'alarme, lire les instructions sur le boîtier de l'alarme
- Si l'arrêt ne fonctionne pas, téléphoner au service technique.

4. Doit écrire sur le registre incendie la durée de l'exercice et son déroulement

5. Doit faire un bilan et le transmettre à la hiérarchie et à l'agent en charge des locaux

Chaque bâtiment est équipé d'un affichage obligatoire mentionnant les numéros d'urgences et les conduites à tenir en cas d'évacuation. Les extincteurs sont répartis et accessibles dans les différentes zones des bâtiments.

- 
- Les locaux, les sorties et Le plan vigipirate

Le plan Vigipirate est un dispositif visant à prévenir diverses menaces et attaques terroristes.

L'équipe prendra en considération les différentes instructions quant à ce dispositif dans l'organisation de ses événements et de ses sorties.

De plus, dans ce contexte, il est impératif de fermer les locaux d'Auros pendant nos accueils afin d'éviter toute intrusion de personnes qui ne devraient pas être là. Les associations ayant les clés du local, elles pourront accéder aux lieux. Enfin, avant chaque période de vacances, une mise en relation sera faite avec Emanuelle Pes, responsable de l'organisation du bâtiment, afin de convenir d'un planning d'occupation.

- Le plan particulier de mise en sûreté

Le plan particulier de mise en sûreté est un dispositif visant à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur. Il vise à assurer la sécurité des jeunes et du personnel, en attendant l'arrivée des secours extérieurs. L'équipe se doit d'appliquer les directives des autorités.

BILANS ET EVALUATIONS

- Les bilans des actions pédagogiques

Après chaque période de vacances, un bilan complet est rédigé en équipe afin de mettre en avant les aspects positifs et négatifs de la période et proposer des axes d'amélioration. Ces bilans seront également proposés en format résumé et transmis aux Élus du territoire pour valoriser les actions du Service Ados.

Un bilan quantitatif et qualitatif annuel est également réalisé et communiqué au coordinateur, DGA et Elus du territoire.

De plus, le projet pédagogique est un outil de travail, il sera mis à jour chaque année et modifié en fonction de l'évolution du service. Des projets pédagogiques spécifiques sont mis en place pour les séjours.

- L'accueil de stagiaires

L'Espace Ado's est un lieu de formation et d'apprentissage pour les personnes souhaitant passer le BAFA ou autres diplômes dans l'animation. L'accueil de stagiaires est une réelle volonté de l'équipe qui demande de l'investissement et de l'engagement des deux parties. Le stagiaire est sous la responsabilité de la direction et en binôme sur le terrain avec un animateur.





- Accompagnement du stagiaire
 - Avant le stage
 - >Fixer les objectifs et attentes de chacune des parties
 - >Prise de connaissance de la grille d'évaluation
 - >Période d'observation (+/- 2 jours)
 - >Présentation des différents outils et supports de travail (projet péda, règlement intérieur, planning d'animation, fiches sanitaires, PAI, fiches ressources : contenu d'une pharmacie, déplacements divers, projet d'activités)
 - Pendant le stage
 - >Entretien de mi-stage
 - >Bilan de 1ère partie de stage
 - >Mise à jour des attentes en objectifs de chacune des parties
 - En fin de stage
 - >Entretien de fin de stage
 - >Bilan
 - >Rédaction de l'appréciation de stage
 - >Informations et renseignements sur la suite de la formation
- L'entretien professionnel

Les entretiens professionnels ont lieu en fin d'année civile pour les agents du service. Ils sont réalisés à partir d'une grille notifiant notamment les objectifs de l'année pour le service et les formations réalisées. Pour ce qui est des animateurs occasionnels, ils seront évalués après la période d'embauche sur la base d'une fiche d'évaluation préalablement transmise à l'animateur.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique se veut évolutif. C'est à l'équipe de se l'approprier pour lui donner tout son sens. Le débat, l'échange, les idées seront les sources de son évolution.

N'oublions pas que tout doit passer par le jeu et que le jeune doit avant tout passer de bons moments. Il a le droit de s'amuser, tout simplement.

Que chacun arrive à s'épanouir pour que les jeunes deviennent des adultes libres, responsables et créatifs.

